



Facteur 10 : gravures et livres

6^{ème} édition de cet échange international organisé par le site estampe.be.

Il est ouvert aux graveurs amateurs et professionnels du monde entier.

Lors de la précédente édition (bookmarks 2007) plus de 3000 gravures réalisées par 275 artistes ont été échangées. Cet échange est à but non lucratif, il fait également l'objet d'expositions.

Le principe est simple, néanmoins pour la bonne conduite de l'échange les règles suivantes doivent être respectées.

Deux sections: A. Gravures - B. Livres d'artiste.

La participation aux 2 sections distinctes (gravures et livres d'artiste) est possible

A. **Gravures** : Vous envoyez

- 11 gravures identiques, numérotées et signées
- le formulaire de participation complété (il peut être recopié)
- une participation aux frais d'envois

Vous recevez en retour, 10 gravures de provenances différentes, la onzième est conservée par estampe.be. Elle sera scannée et exposée sur internet.

Dimension : Seule la dimension du **papier** est imposée : 10 cm x 10 cm.
Peu importe le thème et le type de papier.

Techniques : Toutes les techniques d'impressions traditionnelles sont acceptées.
Sont exclues les photographies, images numériques (CAD), monotypes, photocopies.

Facteur 10 : estampe.be

B. Livres d'artiste : Vous envoyez

- 4 livres d'artiste identiques, numérotés et signés
- le formulaire de participation complété (il peut être recopié)
- une participation aux frais d'envois

Vous recevez en retour, 3 livres de provenances différentes, le quatrième est conservé par estampe.be. Il sera photographié et exposé sur internet.

Dimension : Seule la dimension du livre est imposée : 10 cm x 10 cm.
Peu importe le thème et le type de papier.

Techniques : Toutes les techniques d'images imprimées sont acceptées.

- o **Date de clôture** : Chaque artiste désirant participer à l'échange fera parvenir son envoi **avant** le dimanche 10 octobre 2010.

- o **Envoi** : Les gravures/livres doivent être protégées au moyen de cartons.
L'enveloppe munie de la mention « NE PAS PLIER » sera adressée à

Hugues Przysiuda
Rue Tourette, 128
6000 Charleroi
Belgium

Les enveloppes peuvent aussi être déposées à la même adresse dans la boîte aux lettres.

- o **Participation aux frais** :
Une seule participation aux frais de 8 euros ou 12 dollars US est demandée (pour une ou pour les deux sections). Elle couvre les frais postaux, de conditionnement et de protection des gravures.
Cette participation peut être jointe à l'envoi, effectuée au moyen d'un virement international ou via paypal.

Les coordonnées bancaires doivent être demandées par courriel.

Coordonnées paypal : exchange@estampe.be

Les chèques ne sont pas acceptés, ils ne seront pas encaissés.

- o **Exclusion** :
Une seule participation à l'édition 2010 est autorisée dans une ou dans les deux sections.

Ne seront pas réexpédiées :

Les œuvres ne répondant pas aux critères demandés

Les enveloppes des participants n'ayant pas contribué aux frais de participation.

L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de l'état, de la perte ou de la détérioration du au transport par la poste. Il n'y aura pas de recours possible.
En participant à cet échange, vous acceptez le présent règlement ; vous acceptez également l'exposition sur le site estampe.be de votre gravure/livre ainsi que lors d'expositions organisées par estampe.be.

Site web : <http://www.estampe.be/exchange>

Facebook : <http://www.facebook.com/pages/Charleroi-Belgium/Estampebe/117054214997>

Courriel : exchange@estampe.be

Catégorie : Gravures et/ou Livres d'artiste

Prénom : _____

Nom _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

courriel : _____

site web : _____

Atelier / Organisation : _____

Technique(s) : _____

J'ai lu et j'accepte le présent règlement : (date et signature)

Check-list d'envoi :

formulaire de participation complété

11 gravures et/ou 4 livres d'artiste

Participation aux frais (1 seule fois même si participation dans les 2 sections) :

8 euros OU 12 dollars US

jointe, par virement bancaire, par paypal

exchange at estampe.be

Date limite de réception des gravures : 10-10-2010

